

**COMMUNAUTE URBAINE  
DE  
BORDEAUX**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**SEANCE PUBLIQUE DU 22 DECEMBRE 2006  
(CONVOCATION DU 11 DECEMBRE 2006)**

(Convocation du **Erreur ! Aucune variable de document fournie.**)

Aujourd'hui vendredi vingt deux décembre deux mille six à 09 heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de Bordeaux s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain Rousset, Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANDEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice (à cpter de 11 h 00)  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain (à cpter de 12 h 30)  
M. DAVID Alain à M. GRANET Michel (à cpter de 11 h 00)  
Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE Didier (jusqu'à 10 h 25)  
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain  
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques  
M. SOUBIRAN Claude à M. SIMON Patrick  
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel  
M. BANAYAN Alexis à M. MANSENCAL Alain  
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert  
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme PUJO Colette  
M. CAZENAVE Charles à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia  
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max  
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis  
M. FAYET Guy à M. POIGNONEC Michel  
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick  
M. PONS Henri à Mme DARCHE Michelle  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques  
M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (à cpter de 11 h 15)

**LA SÉANCE EST OUVERTE**

**Travaux de réalisation du Pôle Intermodal de Pessac - Suppression temporaire de places de stationnement rue Gambetta et rue Dubout - Versement d'indemnités pour mise à disposition de places de stationnement de substitution - Décision - Autorisation**

Monsieur JOUVE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Les travaux d'aménagement à proximité du Pôle Intermodal de Pessac, vont ponctuellement et localement empêcher les riverains des voies sur lesquelles ils se déroulent, d'accéder aux parkings dont ils sont propriétaires ou locataires pour stationner leurs véhicules.

Cette situation porte atteinte à leur droit d'accès et peut ouvrir droit à réparation pour la durée de non utilisation du bien.

Afin de remédier à cette situation, la Communauté urbaine propose aux exploitants des parcs, une indemnité correspondant au coût de location des places de stationnement pour une durée limitée à celle des travaux.

Cette indemnité est estimée à 3000 € HT sur la base de 80 abonnements mensuels (tarif 2006 communiqué par PARCUB). Elle permettra aux propriétaires de ces parcs privés de réserver des places de stationnement de substitution, dans le parking souterrain de Pessac centre géré par PARCUB. Elle sera imputée sur le Budget principal - Chapitre 011 - Article 6718 - CRB 0400 programme VJA.

En conséquence et si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser M. le Président à signer les conventions à intervenir avec les propriétaires ou exploitants afin de leur verser les indemnités correspondant au coût des locations de places de substitution, au bénéfice des occupants privés temporairement de leur droit d'accès et ce, dans la limite maximale de 3000 € HT.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 décembre 2006,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,  
M. ALAIN DAVID

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
11 JANVIER 2007**

